

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

Séance régulière tenue le 2 juin 2021 au 220 rue Principale Est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal. Cette séance est tenue à huis clos.

Sont présents : Messieurs Denis Laprise, Jean-Claude Giroux, Normand Breton, Émilien Morency, Steeve Raby et Jean-Marie Therrien, sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est également présente : Madame Claudette Aubé.

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2021-06-01 : LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Jean-Marie Therrien, il est résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances tenues en mai 2021
4. Approbation des comptes
5. Correspondance
6. Administratif
 - a- Refinancement d'un emprunt de 112 100 \$ (règlement 2008-05-3)
 - b- Adoption du règlement 2021-02 modifiant le règlement 2020-07 portant sur la gestion contractuelle
 - c- Avis de motion et présentation du Règlement 2021-03 portant sur les nuisances
 - d- Avis de motion et présentation du Règlement 2021-04 concernant la Sécurité, la Paix et l'Ordre dans les endroits publics
 - e- Vacances estivales
 - f- Taux pour les frais de déplacement
 - g- Activités de la municipalité en période de COVID
 - h- Annonce d'audits de conformité – Adoption du budget et Adoption du programme triennal d'immobilisations
7. Travaux publics
 - a- Suivi des travaux de nivelage
 - b- Gravier dans les routes
 - c- Appel d'offre publique pour travaux de revêtement de la Route de la Station et Rang Saint-Joseph (ouverture le 11 juin)
 - d- Préparation des routes pour ces travaux de revêtement
 - e- Abat-poussière
 - f- Demande de creusage d'un fossé
 - g- Fauchage des fossés
 - h- Débroussaillage
 - i- Entretien des ponts
 - j- Ajout d'une virée Rang Sainte-Anne Est pour déneigement
8. Incendie
 - a- Réclamation des dommages au propriétaire du véhicule incendié sur la Route Sirois
9. Eau potable
 - a- Suivi de l'installation de la génératrice
 - b- Communication du Ministère concernant la modification du Règlement sur la qualité de l'eau potable en ce qui concerne la présence de plomb dans l'eau potable
 - c- Engagement de l'opératrice pour les eaux
10. Eaux usées
11. Loisirs
 - a- Acceptation de la demande de financement dans le cadre d'Emplois d'été Canada
 - b- Proposition d'activités culturelles

- c- Soirée ciné-parc
- d- Ligue de soccer intermunicipal
- 12. Résolutions diverses
 - a- Offre de France Thibault, ingénieur
 - b- Remplacement de fenêtres à l'Héritage
 - c- Fleurs au Complexe et à l'Héritage
 - d- Clôture au Complexe
 - e- Membre de la CJE
- 13. Varia
 - a- Suivi de la formation pour l'écocentre
 - b- Annonce de l'internet haute vitesse dans la MRC de Montmagny (invitation de Marie-Ève Proulx)
 - c- Nouvel agent de développement en patrimoine immobilier
 - d- Invitation à faire connaître les terrains à vendre (projet de développement domiciliaire)
 - e- Projet de Complexe culturel et sportif en santé durable – Campagne de financement - As-tu un 20\$ pour demain ? –
 - f- Suivi des projets de mise en commun
 - Génie civil
 - Appel d'offres et devis
 - Sécurité incendie
 - g- Programme de l'énergie et des ressources naturelles
 - h- Lutte à la berce de Caucase
 - i- Les Journées de la Culture
- 14. Période de questions
- 15. Levée de la séance

2021-06-02 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 5 MAI 2021

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Steeve Raby et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 5 mai 2021 tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire trésorière.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-06-03 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 19 MAI 2021

Il est proposé par monsieur Normand Breton, appuyé par monsieur Jean-Claude Giroux et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 19 mai 2021 tel rédigé par la directrice générale et secrétaire trésorière
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-06-04 : APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Jean-Marie Therrien et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 118 015.87 \$ qui incluent les salaires.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière adjointe, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées à la résolution 2021-06-04.


Claudette Aubé

5- CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6- ADMINISTRATIF

2021-06-05 : REFINANCEMENT D'UN EMPRUNT DE 112 100 \$ (REGLEMENT 2008-05-3)

Considérant le refinancement d'un montant de 112 100 \$ venant à échéance le 13 septembre 2021, il est proposé par monsieur Normand Breton, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu de procéder aux procédures de refinancement de cet emprunt et

de comptabiliser les frais d'escompte, s'il y a lieu, aux dépenses courantes de l'année en cours.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-06-06 : ADOPTION DU REGLEMENT 2021-02 MODIFIANT LE REGLEMENT 2020-07 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Attendu que le règlement numéro 2020-07 sur la gestion contractuelle a été adoptée par la Municipalité le 12 août 2020, conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec (ci-après appelé C.M.);

Attendu que la Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions (L.Q. 2021, chapitre 7) a été sanctionnée le 25 mars 2021;

Attendu que dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'article 124 de cette loi prévoit que pour une période de trois (3) ans, à compter du 25 juin 2021, les municipalités devront prévoir des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique;

Attendu qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 5 mai 2021;

En conséquence, il est proposé par monsieur Normand Breton, appuyé par monsieur Émilien Morency et unanimement résolu que le présent règlement soit adopté et qu'il soit ordonné et statué comme suit :

1, L'article 2 du présent règlement est effectif à compter du 25 juin 2021, ou du jour de l'entrée en vigueur du présent règlement, selon la plus tardive de ces deux dates, et le demeure jusqu'au 25 juin 2024;

2, Le Règlement 2020-07 sur la gestion contractuelle est modifié par l'ajout de l'article suivant :

10. f) Sans limiter les principes et les mesures énoncées en matière de rotation des fournisseurs prévus au présent règlement, dans le cadre de l'octroi de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique, la municipalité doit favoriser les biens et services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Est un établissement au Québec, au sens du présent article, tout lieu où un fournisseur, un assureur ou un entrepreneur exerce ses activités de façon permanente qui est clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau.

Sont des biens et services québécois, des biens et services dont la majorité de leur conception, fabrication, assemblage ou de leur réalisation sont faits en majorité à partir d'un établissement situé au Québec.

La Municipalité, dans la prise de décision quant à l'octroi d'un contrat visé au présent article, considère notamment les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs potentiels et plus spécifiquement détaillés aux articles 9 et 10 du Règlement 2020-07, sous réserve des adaptations nécessaires à l'achat local.

3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-06-07 : AVIS DE MOTION ET PRESENTATION DU REGLEMENT 2021-03 PORTANT SUR LES NUISANCES

Je, Émilien Morency, donne avis de motion qu'au cours d'une prochaine séance du conseil sera adopté un règlement portant sur les nuisances et visant à modifier les règlements 2020-09, 2018-06-04, 2003-03, 99-159, 99-151 et 91-118. Le projet de règlement est également présenté par monsieur Gilles Giroux lors de la séance.

2021-06-08 : AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2021-04 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS

Je, Denis Laprise, donne avis de motion qu'au cours d'une prochaine séance du conseil sera adopté un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et visant à modifier les règlements 2020-10, 2018-12 et 98-152. Le projet de règlement est également présenté par monsieur Gilles Giroux au cours de la séance.

E- Vacances estivales

Pour les vacances estivales, le bureau municipal sera fermé du 18 juillet au 1^{er} août, un avis sera placé sur le site internet et Facebook.

2021-06-09 : TAUX POUR LES FRAIS DE DEPLACEMENT

Il est proposé par monsieur Émilien Morency, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu d'appliquer le taux utilisé par la MRC pour les déplacements effectués pour les besoins de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

G- Activités de la municipalité en période de COVID

Un rappel des mesures touchant les activités de la municipalité est donné aux élus.

H- Annonce d'audits de conformité – Adoption du budget et Adoption du programme triennal d'immobilisations

Les élus sont informés des audits de conformité touchant l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisations qui sont effectués en vertu des dispositions de la Loi sur la Commission municipale.

7. TRAVAUX PUBLICS

A- Suivi des travaux de nivelage

Les élus ont reçu des commentaires positifs suite aux travaux de nivelage effectués.

B- Gravier dans les routes

Du gravier sera ajouté aux endroits requis. Les prix des fournisseurs ont été reçus.

C- Appel d'offre publique pour travaux de revêtement de la Route de la Station et Rang Saint-Joseph (ouverture le 11 juin)

L'ouverture des offres se fera en public avec distanciation le 11 juin à 15h05.

D- Préparation des routes pour ces travaux de revêtement

En lien avec le point C précédent, les élus sont en réflexion à savoir si ces travaux se feront sur 3 ou 5 Km car il sera nécessaire d'étendre beaucoup de gravier en guise de préparation.

E- Abat-poussière

Une palette d'abat-poussière sera achetée.

F- Demande de creusage d'un fossé

Un citoyen de la rue Principale Ouest demande que le fossé en bordure de son terrain soit creusé. Les élus considèrent qu'il n'est pas requis de creuser ce fossé et que le creusage du fossé pourrait causer des problèmes au ponceau en place, il n'y aura donc pas de travaux de creusage à cet endroit.

G- Fauchage des fossés

Les endroits où du fauchage est requis seront déterminés.

H- Débroussaillage
À revoir à la fin de l'été.

I- Entretien des ponts
Les recommandations d'activités d'entretien des ponts municipaux reçus du Ministère des Transports sont remises aux élus.

2021-06-10 : AJOUT D'UNE VIREE RANG SAINTE-ANNE EST POUR DENEIGEMENT

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Therrien, appuyé par monsieur Steeve Raby et résolu d'autoriser les travaux et l'achat d'un ponceau pour l'ajout d'une virée dans le Rang Sainte-Anne Est pour le déneigement.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

8. INCENDIE ET SÉCURITÉ

A- Réclamation des dommages au propriétaire du véhicule incendié sur la Route Sirois
La réclamation a été adressée au propriétaire du véhicule.

9. EAU POTABLE

A- Suivi de l'installation de la génératrice
La livraison sera effectuée le 14 juin et sa mise en marche est prévue pour la fin de juin.

B- Communication du Ministère concernant la modification du Règlement sur la qualité de l'eau potable en ce qui concerne la présence de plomb dans l'eau potable
Le document reçu du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques est remis aux élus.

2021-06-11 : ENGAGEMENT DE L'OPERATRICE POUR LES EAUX

Suite au retrait de la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy pour la fourniture des services de l'opératrice pour l'eau potable et les eaux usées, il est proposé par monsieur Normand Breton, appuyé par monsieur Émilien Morency et résolu d'engager, à compter du 31 mai 2021 et aux mêmes conditions antérieures qu'avec la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy, madame Marianne Hébert pour effectuer les opérations requises pour le traitement de l'eau potable et des eaux usées et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente de travail avec madame Marianne Hébert.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10. EAUX USÉES

Aucun sujet traité.

11. LOISIRS

A- Acceptation de la demande de financement dans le cadre d'Emplois d'été Canada
La demande de financement étant acceptée, ce financement pourrait être utilisé ultérieurement.

B- Proposition d'activités culturelles
La MRC offre un montant de 400 \$ pour la tenue d'une activité culturelle, cette activité pourrait se tenir à Noël ou pour un spectacle pour les enfants.

C- Soirée ciné-parc
Les élus déclinent le projet.

D- Ligue de soccer intermunicipal
La publicité de cette ligue sera affichée sur le Facebook de la Municipalité.

12. RÉOLUTIONS DIVERSES

2021-06-12 : OFFRE DE FRANCE THIBAUT, INGENIEUR

Il est proposé par monsieur Émilien Morency, appuyé par monsieur Normand Breton et résolu d'accepter l'offre d'accompagnement et gestion de projet déposée par France

Thibault, ingénieur au taux horaire de 140 \$ jusqu'à concurrence de 2 000 \$ soit environ 14 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

B- Remplacement de fenêtres à l'Héritage

Des prix seront demandés à 2 entrepreneurs pour le remplacement de trois fenêtres.

2021-06-13 : FLEURS AU COMPLEXE ET A L'HERITAGE

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Normand Breton et résolu de proposer à monsieur Daniel Bernatchez de faire l'entretien des fleurs au complexe au taux horaire de 15 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-06-14 : CLOTURE AU COMPLEXE

Il est proposé par monsieur Émilien Morency, appuyé par monsieur Jean-Marie Therrien et résolu de faire réparer et solidifier la clôture du Complexe par Excavations Robert Mercier et Les Entreprises Pascal Giroux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

E- Membre de la CJE

Offre non acceptée.

13. VARIA OUVERT

A- Suivi de la formation pour l'écocentre

Le maire a suivi une formation et informe les élus des responsabilités d'opération d'un écocentre.

B- Annonce de l'internet haute vitesse dans la MRC de Montmagny

(invitation de Marie-Ève Proulx)

Une annonce sera faite le 7 juin et concernera surtout le sud de la MRC.

C- Nouvel agent de développement en patrimoine immobilier

Le 1^{er} avril dernier, le projet de loi 69 est entré en vigueur et touche le patrimoine immobilier. Cet agent travaillera en collaboration avec les municipalités pour appliquer cette loi.

D- Invitation à faire connaître les terrains à vendre (projet de développement domiciliaire)

En collaboration avec la MRC, une campagne visant le développement du territoire sera mise en place.

E- Projet de Complexe culturel et sportif en santé durable – Campagne de financement -

As-tu un 20\$ pour demain ? –

Monsieur le maire explique le projet et la campagne de financement.

F- Suivi des projets de mise en commun

Génie civil

Appel d'offres et devis

Sécurité incendie

Des nouvelles modalités ont été mises en place par le Ministère pour la mise en commun de services avec d'autres municipalités.

G- Programme de l'énergie et des ressources naturelles

Ce programme a pour but de mieux desservir certaines régions rurales par l'extension du réseau triphasé et ainsi favoriser la réalisation de projets porteurs dans le secteur agricole et agroalimentaire.

H- Lutte à la berce de Caucase

Les informations sont communiquées aux élus.

I- Les Journées de la Culture

Les informations seront communiquées aux membres du Cercle des Fermières.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-06-15 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Émilien Morency et résolu de lever la séance à 21h00.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

A stylized blue ink signature of Gilles Giroux, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Gilles Giroux, maire

*Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

A blue ink signature of Claudette Aubé, written in a cursive style with the first letters of the first and last names being capitalized.

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière adjointe

Je, Claudette Aubé, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibération du conseil municipal lors de la réunion tenue le 2 juin 2021.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 7 juillet 2021.